

Interview de Gilbert BAWARA, Ministre de l'Administration Territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités Locales

« Les récentes concertations n'avaient pas pour vocation
d'aboutir à des résultats décisifs et définitifs et à priver
les députés de leur liberté d'initiative et d'appréciation...
Laissons aux députés le soin de discuter de ces
questions. Ce sont les décisions et les actes des P. 3
institutions démocratiques qui sont déterminants »



TOGOREVEIL



TR 152 du 20 Juin 2014

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Une pâle copie sénégalaise sur un rêve d'alternance au Togo

QUAND JEAN PIERRE FABRE SE PREND POUR MACKY SALL

Un Début de Campagne Electorale dans 82 localités, le CST à la diversion
et ARC-En-CIEL comme le Dindon de la Farce P. 2



CÉLÉBRATION AUJOURD'HUI DE LA JOURNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ

Les déplacements forcés dans le monde P. 2
dépassent les 50 millions de personnes pour la
première fois depuis la seconde guerre mondiale

■ Fin de mission de l'ambassadeur
d'Allemagne sur une note de satisfaction
JOSEPH WEISS DECORE PAR FAURE P. 5
GNASSINGBE

■ Promotion de l'emploi des jeunes
LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA
BASE PRESENTE LE PLAN D'ACTION DU P. 4
PROGRAMME « QUARTIER.NET »

■ Pèlerinage à la Mecque
1625 TOGOLAIS SUR LE DEPART CETTE P. 6
ANNEE



Atelier de Formation EMPRETEC

L'ANPGF INITIE A
L'ESPRIT D'ENTREPRISE

P. 2

Célébration aujourd'hui de la Journée Mondiale du Réfugié LE COUT DE L'INCAPACITE A METTRE UN TERME AUX GUERRES

Les déplacements forcés dans le monde dépassent les 50 millions de personnes pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale



A l'occasion de la célébration ce 20 juin 2014 de la Journée Mondiale du Réfugié qui se célèbre, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), a publié un rapport sur les déplacements forcés et la situation des Réfugiés à travers le monde.

Le nombre des personnes déplacées forcées dans le monde a connu une croissance accélérée en 2013. Selon ce rapport, le nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à travers le monde a dépassé les 50 millions de personnes pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Malheureusement, l'Afrique subsaharienne abrite le quart des réfugiés dans le monde.

Le rapport Tendances mondiales, révèle que 51,2 millions de personnes soit exactement 6 millions de plus que les 45,2 millions comptabilisés en 2012 étaient déracinées à la fin de l'année 2013. D'après le HCR, Cette augmentation massive est principalement liée à la guerre en Syrie qui, à la fin de l'année dernière, avait engendré 2,5 millions de réfugiés et 6,5 millions de déplacés internes. De nouveaux déplacements majeurs des populations ont également eu lieu en Afrique, en particulier en République centrafricaine et au Soudan du Sud à la fin de l'année 2013.

Pour M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, il doit falloir prendre des solutions politiques pour arrêter l'hémorragie. « La paix est aujourd'hui en déficit grave. Les humanitaires peuvent servir de palliatif, mais des solutions politiques s'imposent de façon cruciale. Sans cela, les niveaux alarmants de conflit et les souffrances massives illustrés par ces chiffres vont continuer », a-t-il indiqué. « La communauté internationale doit surmonter ses différences et trouver des solutions aux conflits actuels au Soudan du Sud, en Syrie, en République centrafricaine et ailleurs. Des donateurs non traditionnels doivent se joindre aux donateurs traditionnels. Il y a actuellement autant de personnes déracinées que la population totale de pays moyens ou grands comme la Colombie ou l'Espagne, l'Afrique du Sud ou la Corée du Sud », a-t-il ajouté.

Il faut souligner que le record mondial de 51,2 millions de déracinés que révèle rapport du HCR représente un nombre énorme de personnes ayant besoin d'aide, ce qui a des implications à la fois pour les budgets d'aide extérieure des pays donateurs dans le monde et pour les capacités d'absorption et d'accueil des pays qui se trouvent en première ligne des crises de réfugiés.

La Rédaction

Une pâle copie sénégalaise sur un rêve d'alternance au Togo QUAND JEAN PIERRE FABRE SE PREND POUR MACKY SALL

Un Début de Campagne Electorale dans 82 localités, le CST à la diversion et ARC-En-CIEL comme le Dindon de la Farce

Depuis quelques semaines, Jean Pierre Fabre, le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) parcourt tout le pays. Il était dans le Moyen Mono il y a deux jours et s'annonce déjà dans le Haho dans les jours qui viennent. Selon des sources proches du parti, Jean Pierre Fabre entend parcourir au moins 82 localités d'ici le 23 juin prochain. Partout où l'homme est passé son message est clair et se rapporte à la prochaine présidentielle ; Il demande qu'on vote pour lui pour que « l'alternance politique s'installe en 2015, afin que l'ANC puisse reconstruire ce pays et offrir de meilleures conditions de vie aux populations ». Le message est repris partout et pour les proches collaborateurs du leader de l'ANC, c'est la stratégie « Macky SALL ». On explique que pendant que le M23 (assemblage de partis politiques et de responsables de la société civile sénégalaise) était dans la rue pour obliger l'ancien Président Abdoulaye WADE à ne pas se présenter à l'élection, Macky SALL, lui était en pleine campagne à l'intérieur du pays pour convaincre sur la nécessité de faire l'alternance et de barrer la voie à un troisième mandat de Wade. Ainsi donc pour Jean Pierre Fabre, le CST joue au M23 dans la rue pour tenter l'impossible, c'est-à-dire demander



l'invalidation ou l'interdiction d'une éventuelle candidature de Faure GNASSINGBE. Sachant pertinemment qu'il s'agit là d'une aventure politique sans issue, Jean Pierre Fabre, lui sera sur le terrain pour convaincre et prendre de l'avance sur les autres leaders de l'opposition. Dans le cas togolais, c'est la Coalition Arc En Ciel, seconde force politique de l'opposition qui est visé par Fabre qui a déjà pris une longueur d'avance sur ses concurrents.

Malheureusement le Togo, n'est pas le Sénégal et Faure GNASSINGBE est en rien comparable au vieillard sans sagesse, ni avenir politique, qu'était Abdoulaye Wade quand il a été battu à la présidentielle.

Sur cette hasardeuse imitation sénégalaise, si Jean Pierre Fabre est à féliciter, c'est tout juste parce que pour une fois, grâce à cette tournée

nationale, il découvre ce que sont les réalités politiques surtout à l'intérieur du Togo. Mais à la fin de cette tournée nationale, l'homme doit être honnête pour reconnaître que sa popularité est largement en deçà des espérances pour être capable de battre en 2015, un candidat d'UNIR, qui plus est Faure GNASSINGBE, initiateur d'une politique courageuse et porteuse de fruits sensiblement visibles et appréciés par la majorité des togolais qui viennent d'ailleurs de renouveler à son parti leur confiance lors des législatives du 25 juillet 2013. Jean Pierre Fabre est donc fausement sur la voie de Macky SALL. Trop de différence entre le Sénégal de Wade vieillissant et le Togo émergent de Faure.

Germain POULI

Atelier de Formation EMPRETEC L'ANPGF INITIE A L'ESPRIT D'ENTREPRISE



Une trentaine de cadres et d'entrepreneurs issus du secteur privé, des structures de l'administration publique et des institutions internationales sont en formation depuis le lundi 16 juin 2014 sur « L'Esprit d'Entreprise ». Cette formation qui se tient à l'Hôtel Mercure Sarakawa jusqu'à demain, est organisée par l'ANPGF (Agence Nationale pour la Promotion et la Garantie de Financement des PME/PMI) et s'inspire de la méthode EMPRETEC qui est un programme de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). C'est donc cette méthode codifiée et organisée selon des règles bien précises qui sera inculquée aux participants. Comment devenir un entrepreneur et quelles compétences et aptitudes professionnelles sont à développer pour être un entrepreneur accompli ? Comment se préparer au succès,

gérer son temps et relever les défis auxquels sont généralement confrontés les entrepreneurs ? Telles sont entre autres les réponses, outils et recettes qui seront enseignés au cours de cette formation qui associe étroitement la théorie à la pratique. Fruit d'une coopération Sud/Sud, cet atelier co-animé par des formateurs de l'ANPG et des experts venus du CEPEPE du Bénin est à sa seconde édition.

« Vous avez l'occasion pour être toujours les meilleurs dans vos domaines d'activité respectifs. Prêtez donc une attention particulière à cette formation que le gouvernement togolais a sponsorisé dans cette phase importante de la relance économique et surtout dans le choix fait par les plus hautes autorités de notre pays de faire du secteur privé l'axe central du renouveau économique. » a précisé Mme Naka GNASSINGBE DE SOUZA, Directrice Générale de l'ANPGF à

l'ouverture de cette formation. Des diplômes de participation et plusieurs prix d'encouragement et d'excellence sanctionneront la fin de cette formation basée sur la méthode EMPRETEC. Des cadres et entrepreneurs de certains pays africains (Maroc, Sénégal, Bénin, Nigeria, Ghana, Afrique du Sud, Zimbabwe) ont déjà bénéficié de cette formation grâce au CNUCED. Le Togo forme ainsi sa deuxième promotion sur les conditions du succès qui passent par l'Entrepreneur lui-même. Outre cette formation subordonnée au paiement de frais de participation (sponsorisés), l'ANPGF organise tous les mois à l'intention des entrepreneurs togolais et des candidats à l'entrepreneuriat des sessions gratuites appelées « Mercredi de l'Entrepreneur », ces dernières ont lieu à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récupéré N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Interview de Gilbert BAWARA, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

« Les récentes concertations n'avaient pas pour vocation d'aboutir à des résultats décisifs et définitifs et à priver les députés de leur liberté d'initiative et d'appréciation ... Laissons aux députés le soin de discuter de ces questions. Ce sont les décisions et les actes des institutions démocratiques qui sont déterminants »

Depuis la fin du dialogue entre les différents partis représentés au parlement, le 03 juin dernier, et la transmission des conclusions au Premier ministre, les partis de l'opposition sont allés vite en besogne en proclamant son échec. Dans une interview qu'il a accordée à nos confrères de Republicoftogo.com, le Ministre BAWARA rassure sur les intentions du gouvernement de prendre les recommandations issues de ce dialogue en compte dans une proposition de loi, mais surtout sur le désir de laisser l'Assemblée nationale jouer pleinement son rôle de « pouvoir législatif ». Voici l'intégralité de cette interview.

Republicoftogo.com : Des concertations politiques se sont déroulées récemment donnant l'impression qu'elles se substituaient à la représentation nationale

Gilbert BAWARA : Je tiens à rappeler le contexte et l'esprit dans lesquels ont été initiées et se sont déroulées les discussions entre formations politiques représentées au Parlement. Tout observateur de bonne foi reconnaît que l'ouverture, la recherche du dialogue et du consensus sont une marque de fabrique du président Faure. Il a toujours privilégié la discussion, l'esprit d'écoute et le sens du compromis, qu'il s'agisse des problèmes politiques, économiques, sociaux ou institutionnels.

En 2005, le dialogue politique, conformément aux 22 engagements pris à l'égard de l'Union européenne, était totalement bloqué ; le président Faure est à l'origine de la reprise des pourparlers politiques sur des bases nouvelles et donc l'artisan principal de l'Accord politique global (APG). Au lendemain de ce dialogue, toutes les parties signataires n'ont pas participé au gouvernement d'union nationale qui était censé prendre en charge les propositions de réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Mais cela ne l'a pas empêché de prendre d'autres initiatives, y compris au lendemain de la présidentielle de 2010. Malheureusement l'extrémisme et la logique de contestation systématique n'ont pas permis des résultats concluants.

Il y a quelques semaines, le gouvernement a reçu les formations représentées à l'Assemblée nationale ainsi qu'une délégation de sursaut Togo pour recueillir leurs points de vue concernant le parachèvement de l'APG. Tous les interlocuteurs ont souligné à cette occasion la nécessité de vider une fois pour de bon les dispositions restantes de cet arrangement politique qui répondait au contexte politique de l'époque et de tourner résolument la page.

C'est dans ce cadre que situaient les récentes concertations qui n'avaient pas pour vocation d'aboutir à des résultats décisifs et définitifs et à priver les députés de leur liberté d'initiative et d'appréciation et donc à lier irrémédiablement les mains à

la représentation nationale.

Il s'agissait d'examiner s'il était possible de parvenir à un compromis et à des propositions consensuelles, mais certainement pas à des conclusions et décisions s'imposant à tous.

Sur des questions importantes qui concernent l'avenir du Togo, il est n'est pas surprenant que des divergences apparaissent.

Les concertations ont eu lieu et le gouvernement a joué un rôle d'observateur attentif. J'ai fait le point jeudi dernier en conseil des ministres en listant les positions exprimées par les parties prenantes. Le gouvernement a décidé de transmettre à l'Assemblée un projet de loi constitutionnel qui transpose ou retranscrit la quintessence des positions exprimées par les parties.

Dans quel délai le texte sera-t-il transmis au Parlement?

Ce sera fait très rapidement, dans les jours qui viennent.

Que vous inspire la polémique née de la fin des concertations. Échec, pas échec?

Le gouvernement ne veut pas se lancer dans un jugement de l'attitude des uns et des autres. Nous estimons que chaque fois qu'il y a des opportunités de dialogue, il faut y aller en œuvrant pour parvenir à un compromis. Bien sûr, sur certains points, il peut y avoir des divergences, des désaccords. C'est ça la démocratie. C'est même la garantie du pluralisme démocratique. Autrement ce serait le règne de la pensée unique et des diktats et la permanence des arrangements informels !

Parler d'échec est impropre.

Nous voulons faire en sorte que les institutions qui sont issues du vote des Togolais jouent pleinement leur rôle dans un esprit démocratique et républicain. Si on s'enferme dans une logique de solutions ad hoc, extra institutionnelles, cela peut avoir de fâcheuses conséquences sur le plan constitutionnel. L'APG n'avait pas vocation à régenter indéfiniment la vie politique, encore moins à se substituer aux lois et principes qui gouvernent le fonctionnement régulier des institutions. Les réformes nécessaires à l'approfondissement de la démocratie et à la modernisation des institutions restent une œuvre continue, un



chantier permanent ! Elles ne s'arrêtent pas aux confins de l'APG.

Quand les Togolais s'expriment à travers les urnes et qu'il en sort une majorité, c'est à elle d'assumer pleinement ses responsabilités et être redevable et comptable des résultats devant le peuple. Mais elle doit le faire dans un esprit d'écoute et de dialogue pour conférer davantage de légitimité et renforcer l'adhésion d'une large frange de la population à l'action qui est menée.

Certains opposants semblent ignorer la représentation nationale privilégiant des actions de rue

Ce n'est pas une surprise ! C'est une logique qui prévaut depuis plusieurs années. Si les manifestations peuvent se dérouler aussi librement dans notre pays, cela témoigne à l'évidence d'une certaine vitalité démocratique.

Les Togolais ont l'occasion, à intervalles réguliers, de donner leur avis en se rendant aux urnes. C'est finalement la seule chose qui compte.

Certains partis réclament la rétroactivité concernant une éventuelle réforme du mandat présidentiel. Quel est votre avis ? Vrai ou faux débat ?

D'un point de vue politique et militant, les gens ont le droit de dire une chose et son contraire, de demander ce qu'ils veulent. Je place ça davantage sur le terrain de la liberté d'opinion et d'arguments partisans et politiques. Laissons aux députés le soin de discuter de ces questions. Ce sont les décisions et les actes des institutions démocratiques qui sont déterminants.

Quid des élections locales ?

Gilbert BAWARA : Nous allons mettre un place un comité technique qui sera chargé d'élaborer une feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales. Toutes les étapes de ce travail se feront de manière concertée avec la participation des partis politiques, de la société civile et des partenaires techniques et financiers intéressés. Avant d'aller voter, il est indispensable de s'assurer que les collectivités locales disposeront des moyens de travailler, notamment des ressources budgétaires indispensables à leur autonomie. Et que le cadre juridique, administratif et financier est complet pour leur bon fonctionnement.

A quoi bon la décentralisation si le système est bancal.

Source : Republicoftogo

ERRATUM



Dans la dernière parution de votre journal (TogoRéveil N° 152 du vendredi 13 juin 2014), une erreur d'évaluation s'est glissée dans le contenu de l'article intitulé : « CECO GROUPE soutient la formation de qualité en primant l'Excellence / LE PDG CONSTANTIN AMOUZOU OFFRE 48 BOURSES ANNUELLES AUX ETUDIANTS DES UNIVERSITES PUBLIQUES DU TOGO ».

Nous rapportons que « Quarante huit(48) étudiants togolais, dont trente huit (36) de l'Université de Kara, ont bénéficié de bourses d'études annuelles estimées à 20 000 F CFA par mois et par étudiants, pour un montant global de 8.640.000 FCFA »

Contrairement à ce qui est indiqué dans notre article, l'estimation correcte globale de ce soutien apporté par CECO GROUPE aux Universités publiques du Togo est de 11 520 000 F CFA. La Direction du journal présente toutes ses excuses à tous ses lecteurs.

Fin de mission de l'ambassadeur d'Allemagne sur une note de satisfaction JOSEPH WEISS DECORE PAR FAURE GNASSINGBE



Arrivé en poste depuis le 28 septembre 2011, l'ambassadeur d'Allemagne au Togo Joseph WEISS est en fin de mission. Après trois ans de présence sur la terre togolaise, ce diplomate allemand retourne dans son pays après une mission réussie au Togo. Avant de quitter le Togo, il a entrepris une série de visites d'adieux qui l'ont conduit chez les autorités Togolaises. Après avoir rencontré le premier ministre, Arthème AHOOMEY-ZUNU, il a été reçu par le président de l'Assemblée Nationale, Dama DRAMANI, et le Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE qui l'a élevé au rang d'officier de l'ordre du mono. Mardi dernier, il a organisé à son domicile un

cocktail pour remercier les autorités togolaises, ses collaborateurs et tout le corps diplomatique. Pendant ces trois ans de mission au Togo, le Diplomate allemand Joseph WEISS a œuvré pour la reprise de la coopération entre le Togo et l'Allemagne, une coopération suspendue pendant près de 20 ans. D'une enveloppe d'aide de 27 millions d'euros, à la reprise de la coopération, le Togo bénéficie aujourd'hui d'une somme de 40 millions d'euros soit 26 milliards de francs CFA de la part de l'Allemagne. La collaboration de ces deux pays est basée sur trois axes et l'aide octroyée par l'Allemagne doit servir dans la formation technique et professionnelle et l'emploi des jeunes, dans le développement rural et l'agriculture et dans la bonne gouvernance et la décentralisation. Dans ses diverses interventions, M. WEISS, dresse un bilan positif de son passage au Togo. « Après 20 ans de suspension, on a repris la coopération et j'ai vu les effets positifs de cette reprise, dans tous les domaines. Je suis rempli de joie et cela me donne beaucoup d'espoir pour l'avenir parce qu'il y a encore beaucoup de possibilité non exploitées », a-t-il affirmé. Rompue à cause du déficit démocratique, la coopération a repris de plus belle grâce aux actions du diplomate allemand et grâce à l'instauration d'un état démocratique par le président Faure depuis son accession au pouvoir.

Paul KATASSOLI

Promotion de l'emploi des jeunes LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE PRESENTE LE PLAN D'ACTION DU PROGRAMME « QUARTIER.NET »



Les acteurs de la société civile, du secteur privé, des partenaires en développement, des comités de développement à la base, et des organisations qui œuvrent pour la promotion de l'emploi ainsi que les représentants des différents ministères de jeunes prennent part à un atelier de deux jours depuis hier. Il s'agit pour les participants de cet atelier organisé par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes, d'apprécier un document d'orientation qui permet au Togo d'élaborer un programme de promotion de l'emploi des jeunes dans les quartiers. Plusieurs

personnalités dont le ministre de l'environnement et des ressources forestières, celui du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que le représentant du Bureau International du Travail ont pris part à la cérémonie de lancement présidé par Mme la ministre Victoire TOMEHAH-DOGBE du Développement à la Base. Elaboré par une équipe de consultants du RESSCO commis avec l'appui financier du BIT, ce document présente une description de l'approche « Quartier.net » qui consiste à recenser et capturer l'ensemble

des ressources des quartiers pour dresser leurs typologies avec leurs indicateurs de potentiel de développement. Ce programme permet aussi de structurer les chaînes de valeurs nées des ressources locales pour décliner en entreprises solidaires et inclusives, en sources d'offres d'emplois et en développement de compétence. « L'approche proposée par le programme « quartier.net » participe de la nécessité de créer les conditions d'un pacte de responsabilité sociale pour favoriser une plus forte implication des aînés dans le développement local et une alliance resserrée entre générations pour impulser l'insertion socio-économique des jeunes et leur participation citoyenne au sein des quartiers. », a expliqué la ministre DOGBE. Selon les estimations des consultants, le concept « Quartier.net » est susceptible de favoriser la création de plus de 4000 emplois dans sa phase pilote et plus de 117.000 emplois en 5 ans. Au cours de cet atelier qui prend fin aujourd'hui, les participants vont également apprécier la cohérence de l'approche avec les documents nationaux de développement dont la SCAPE.

Londou KAWANA

Lancement du projet « NTICS pour tous » LA JEUNESSE ESTUDIANTE POUR LE SOUTIEN A UNIR MET LE CAP SUR L'INITIATION DE 500 JEUNES ETUDIANTS EN INFORMATIQUE



L'analphabète du 21ème siècle c'est celui qui n'a aucune connaissance de l'informatique dit-on. Malheureusement, une enquête réalisée au sein de l'association Jeunesse Etudiante pour le Soutien à UNIR (JESU) a révélé que la majorité des étudiants originaires de l'intérieur du pays n'ont pas une maîtrise de l'outil informatique et du multimédia. Pour permettre à ces étudiants de rattraper leur retard, JESU a lancé mardi dernier un projet dénommé « NTICS pour tous ». Il consiste à initier 500 étudiants en informatique. La première vague de cette initiation a démarré le 17 juin dernier dans différents centres de C.I.B-INTA.

Cette formation va permettre à tous les bénéficiaires de se familiariser avec les éléments d'un ordinateur et son installation et maîtriser des logiciels de base comme Word, Excel, PowerPoint et si possible les méthodes de recherches en ligne et la navigation internet. Grâce à la collaboration de l'association SEEDS-TOGO, divers centres de formations en informatique, précisément les CIB-INTA permettront aux bénéficiaires de se faire former dans leur quartier respectif pour éviter les dépenses liées aux déplacements. A entendre les initiateurs, le projet « NTICS pour tous », compte lutter contre l'isolement de la majorité des étudiants originaires de l'intérieur du pays et maintenus en dehors du progrès et de l'évolution de la technologie. Il va également permettre à la jeunesse d'accéder à l'information de base et aux technologies de pointe. L'exécution de ce projet va aussi « positionner la jeunesse Etudiante pour le Soutien à UNIR en tant qu'association de promotion de l'excellence véhiculant les valeurs du Président Faure Essozimna GNASSINGBE en matière d'éducation et de formation des Jeunes. », a ajouté M. FAYA-TAGBA Efebou, coordonnateur de la JESU. Pour M. Noël DE POUKN, président de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (N.J.S.P.F), la jeunesse étudiante par ce projet, est en train de prendre sa destinée en main. Elle est consciente qu'en plus des connaissances livresques, il faut acquérir des connaissances en informatique. Cette initiative va attirer davantage l'attention du président de la République à faire davantage confiance à la jeunesse. En plus de l'initiation en informatiques, les bénéficiaires vont aussi apprendre à rédiger un curriculum Vitae, une lettre de motivation et un rapport d'activité. Bien qu'étant gratuite, cette formation sera sanctionnée par la remise des attestations.

Londou KAWANA

Un an après sa mise en œuvre LA SCAPE A L'HEURE DU BILAN



Après une année de mise en œuvre de la SCAPE, les acteurs de sa mise en œuvre se sont accordés sur le bilan des réalisations contenues dans le rapport-bilan qui était en examen du 17 au 18 juin 2014 à l'hôtel Eda Oba. Ouvert par M. Mawussi Djossou SEMODJI, ministre en charge de la planification, en présence de Nicolas BERLANGA-MARTINEZ et de Kardiatha LO N'DIAYE, respectivement chef de délégation de l'Union Européenne et représentante résidente du PNUD, cet atelier de deux jours a permis aux participants de s'accorder sur l'état des réalisations dans chaque axe de la SCAPE, les leçons apprises et les recommandations pour une meilleure mise en œuvre sur le reste

de la période de vie de la stratégie. Comme l'a souligné le Ministre dans son allocution « il nous faut reconnaître que des goulots d'étranglements persistent et limitent la portée des résultats. C'est pourquoi nous devons, avec un recul objectif, identifier avec précision les mesures à prendre pour lever progressivement ces contraintes ». Le Conseil National de Pilotage des politiques de Développement (CNPPD), composé du gouvernement et des partenaires techniques et financiers se réunira dans les semaines à venir pour examiner les recommandations issues de ce rapport-bilan.

Pablo ZOUBE

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail – Liberté – Patrie

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT



agetur - TOGO

Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre

PROJET D'URGENCE DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES ÉLECTRIQUES (PURISE)

COMPOSANTE A : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

SOUS-COMPOSANTE A3 : APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

RÉALISATION DE MINI-SYSTÈMES AUTONOMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES ZONES
PÉRIURBAINES DE LA VILLE DE LOMÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/PURISE A3/AGETUR-TOGO/2014

Lomé, le 17 juin 2014

1. Le présent Avis d'appel d'offres national suit l'Avis Général de Passation de Marchés du projet paru dans « **Development Business** » N°45232452 du 10 août 2009.

2. La République Togolaise a reçu un don dénommé « Don IDA H489-TG et Don FEM TF 94675 » auprès de l'Association Internationale de Développement et du Fonds pour l'Environnement Mondial pour couvrir le coût partiel du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services Electriques de Lomé (PURISE) et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs aux marchés de travaux de réalisation de mini-systèmes autonomes d'alimentation en eau potable dans les zones périurbaines de la ville de Lomé.

3. **L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains** du Togo (AGETUR-TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation des travaux répartis en deux (2) lots et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

(i) *Lot 1 : Réalisation de réseaux d'adduction et de distribution, équipements hydrauliques, traitement, châteaux d'eau, locaux techniques et bâtiments d'exploitation; etc...*

(ii) *Lot 2 : Fourniture et installation d'équipements électromécaniques et d'alimentation électrique.*

Les durées d'exécution des travaux sont fixées à dix (10) mois pour le lot 1 et six (6) mois pour le lot 2.

4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « *Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA* », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé – Tél. : (+228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 – Fax : (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres à la même adresse à partir du mardi 17 juin 2014 aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres :

i. - *Attestation originale de la Direction Générale des Impôts (quitus fiscal) ;*

ii. - *Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);*

iii. - *Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS).*

7. Les spécifications de qualification comprennent :

- *ne pas avoir d'antécédents de non exécution de marché au cours des trois (3) dernières années ;*
- *avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal au montant de son offre toutes taxes comprises ;*
- *avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins un (1) marché au cours des cinq (5) dernières années qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux, objet du présent appel d'offres ;*
- *la justification de facilités de crédit bancaire couvrant un montant minimum de Deux Cent Cinquante Millions (250 000 000) de Francs CFA pour le lot 1 et Soixante Quinze Millions (75 000 000) de francs CFA pour le lot 2.*
- *la mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.*

Se référer au DAON pour la liste complète des critères de qualification.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux **ne s'appliquera pas**.

8. Le dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé « AGETUR Fonctionnement N°7010 1214 0033 5602 » ouvert à **ECOBANK** Lomé. Les soumissionnaires désirant recevoir le dossier par courrier express devront payer un montant complémentaire de Soixante Mille (60 000) **Francs CFA**. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail) après paiement.

9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR-TOGO à Lomé, le **mercredi 16 juillet 2014 à 9 heures TU** au plus tard. Les dépôts électroniques *ne seront pas admis*. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, **le mercredi 16 juillet 2014 à 9 heures TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une *Garantie de Soumission* d'un montant de Vingt Cinq Millions (25 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et de Six Millions (6 000 000) de francs CFA pour le lot 2.

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR-TOGO, 1337, boulevard Jean Paul II - Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 - Fax : (228) 22 26 46 53 - Email : ageturtogo@yahoo.fr ou ageturinfo@agetur-togo.com - LOME - TOGO

La Direction Générale

4e phase de la tournée de sensibilisation sur le produit APSEF VICTOIRE DOGBE A SILLONNE LES PREFECTURES DE L'AVE, DANGNI, KPELE, AMOU ET WAWA



Depuis un temps, la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a entamé une tournée nationale pour informer et sensibiliser les populations à la base sur le Produit « Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) ». Du 12 au 15 juin, elle a apporté la bonne nouvelle, celle du produit APSEF aux populations des préfectures de l'Avé, Dangni, Kpélé, Amou et de Wawa. Ainsi, boucle-t-elle la quatrième étape de sa tournée. Tout comme dans d'autres localités visitées par la ministre Dogbe et sa délégation, les populations des préfectures susmentionnées sont sorties massivement pour entendre de vive voix la ministre répondre à leurs inquiétudes et leur expliquer les contours du produit APSEF, le tout premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive. Pour la ministre Victoire Dogbe,

cette tournée a consisté à expliquer autant de fois que possible les divers rouages de l'APSEF car les populations de ces différentes zones sont souvent mal informées. Cette tournée a également permis de coordonner les activités des différentes institutions de microfinances partenaires du FNFI retenues pour la gestion de ce produit dans ces préfectures. Les autorités des différentes localités se sont fortement mobilisées pour apporter leur soutien à la délégation ministérielle. L'ancien Premier Ministre Komlan Mally à Amlamé, l'actuel Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat M. Séssénou Fiatuwo avec les populations d'Akébou et de Badou, le Préfet Kokou Afandalo, de l'Avé ont exprimé leur adhésion au produit APSEF et invité leur population à se l'approprier. Mme Rakya Madougou, ancienne

ministre de la microfinance du Bénin, faisant parti de la délégation de la ministre Dogbe a partagé l'expérience de son pays avec les populations avant de les inviter à bien gérer ce crédit mis à leur disposition.

Le produit APSEF, une puissante arme de lutte contre la pauvreté, est un microcrédit de 30 000F CFA maximum octroyé par personne à un taux d'intérêt annuel de 5 % seulement sur toute l'étendue du territoire national. La condition pour l'obtenir est la constitution en groupe solidaire de 4 à 6 personnes. Après un remboursement sans retard, les bénéficiaires obtiennent une épargne stratégique de 3%. Ce produit permet aux populations pauvres de démarrer des Activités Génératrices de Revenus. Il vient mettre fin à l'exclusion financière au Togo et s'inscrit dans la droite ligne de la vision du président de la République qui déclarait au lancement du FNFI le 25 janvier 2014 à Kara : « nous n'allons pas laisser dans notre pays les pauvres s'appauvrir davantage. ». Dans plusieurs villes déjà, la mobilisation des populations au tour de ce produit n'est plus à démontrer. Par exemple à Kpélé Adéta, près de 500 personnes ont perçu le crédit APSEF. « Il nous arrive même d'être débordé, ce qui a poussé à la création de beaucoup d'emploi car l'engouement et la mobilisation sont immenses chez nous. », a affirmé Romaric Amégan, Chef d'Agence WAGES Kpalimé.

Londou KAWANA

Pèlerinage à la Mecque 1625 TOGOLAIS SUR LE DEPART CETTE ANNEE



Du 12 au 15 septembre prochain, au total 1625 togolais vont prendre le départ de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema de Lomé en direction de l'Arabie Saoudite pour y accomplir le 5ème pilier de l'Islam. Pour l'édition 2014 du pèlerinage musulman à la Mecque, le Togo pourra placer 1625 personnes. Les musulmans du Togo pourront d'ores et déjà postuler pour l'une des places accordées au Togo. C'est ce qui ressort d'une rencontre de la Commission nationale du Hadj tenue mercredi à Lomé. Compte tenue de la situation d'insécurité, de terrorisme et les risques sanitaires, le pèlerinage de cette année s'annonce avec

beaucoup plus de rigueur dans l'enregistrement des participants pour éviter tout désagrément. « Il n'y aura pas d'indulgence au niveau de la santé et de la sécurité. Depuis un bon moment, il est annoncé dans certains pays frontaliers du Togo, certaines maladies très contagieuses. Il nous revient de tout de mettre en œuvre pour nous assurer que tous ceux qui voyagent ne font pas ces maladies. Nous ferons une détection lors de l'enregistrement de tous les prétendants pèlerins pour voir si tous sont togolais », a précisé Boukari Sopho, Vice-président de l'Union Musulmane du Togo. Les inscriptions ont déjà commencé

et se poursuivent jusqu'au 15 août prochain. Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Gilbert BAWARA a indiqué que les maîtres mots de l'organisation de cette année sont la vigilance, la rigueur et le sérieux. Du côté de l'Union musulmane du Togo, on compte tout mettre en œuvre pour que le voyage se déroule dans de très bonnes conditions. Pour cette année 2014, la Commission du Hadj procédera à un contrôle strict de la nationalité des participants. Egalement, les pèlerins doivent adopter certaines attitudes avant, pendant et après le pèlerinage. Les organisateurs appellent les uns et les autres à faire preuve de responsabilité et de patriotisme. «Le pays c'est le pays. On ne va pas au Hadj pour faire des déviations ou des raccourcis. Le Hadj n'est pas un commerce, on n'y va donc pas avec quelque chose d'interdit caché dans sa valise », a précisé Boukari Sopho. Le pèlerinage à la Mecque est le 5ème pilier de l'Islam. Tout musulman nanti est tenu de l'accomplir au moins une fois dans sa vie.

Paul K.

Assemblée Générale Extraordinaire du Conseil National des Patrons de Presse du Togo

LE CONAPP SE DOTE AUJOURD'HUI DE NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Ce matin s'ouvre à la Maison de la Presse de Lomé, la première assemblée générale extraordinaire, organisée depuis l'élection en avril dernier du nouveau bureau exécutif du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP). Essentiellement convoquée pour tableur sur la révision des statuts et l'adoption du règlement intérieur de l'association, cette assemblée générale, draine déjà plusieurs patrons de presse venus des principales régions du pays. Des projets de statuts et de règlement intérieurs seront soumis à l'appréciation des participants en vue de leur adoption. Selon Jean Paul AGBOH AHOUELETE, Président du CONAPP la redynamisation de l'association passe par ces réformes. Depuis deux semaines, le nouveau bureau du CONAPP installe dans les chefs lieux des régions du Togo, des points focaux pour mieux se rapprocher de ses membres et impliquer la totalité des médias en l'occurrence les nombreuses radios de l'intérieur du Togo qui se disent « marginalisées » par le bureau précédent qui a dirigé le CONAPP depuis sa création en 2007. Des initiatives et démarches qui rassurent et qui laissent entrevoir qu'une nouvelle page du patronat de la presse togolaise est entrain de s'écrire.

Patrick NIMA

Journée internationale de l'enfant africain et Journée mondiale contre le travail des enfants L'ECOLE COMME SOLUTION AU FLEAU

Le monde entier célèbre chaque 16 juin la journée internationale de l'enfant africain et chaque 12 juin, la Journée mondiale contre le travail des enfants. A l'occasion de ces deux célébrations au Togo, le Bureau International du Travail (BIT) pour le Togo a publié des chiffres. 56,9% d'enfants, âgés de 5 à 17 ans, sont potentiellement en situation de travailler. Pour cause La pauvreté et les chocs économiques incitent certains parents à envoyer leurs enfants aux champs plutôt qu'à l'école. Aussi, les adolescents préfèrent parfois se déscolariser pour trouver un job rémunéré. En effet, le phénomène du travail des enfants prend de plus en plus d'ampleur et inquiète les premières autorités. « Le Togo a fait des efforts pour assurer un meilleur encadrement des familles. Il faut faire en sorte que les enfants puissent aller à l'école et donc créer un environnement propice grâce à la protection sociale », a indiqué Essodina ABALO, point focal du BIT à Lomé. Pour les autorités togolaises, la protection sociale a un sens économique et social. Elle permet d'accéder à l'éducation, à la santé et à l'alimentation et joue un rôle essentiel dans la lutte contre le travail des enfants. Comme l'a relevé la Déclaration de Brasilia adoptée par la communauté internationale à la 3ème Conférence mondiale contre le travail des enfants tenue à Brasilia en 2013, il faut un travail décent pour les adultes, une éducation gratuite, obligatoire et de qualité pour les enfants et une protection sociale pour tous. En envoyant ces enfants à l'école, en assurant leurs besoins de santé et alimentaires, on pourra enfin barrer la route à ce vilain fléau qu'est le travail des enfants.

Plus de 168 millions d'enfants travaillent dans le monde. Plus de la moitié d'entre eux effectuent des travaux qui mettent leur santé et leur sécurité en danger.

P. KATASSOLI

FAÏCHA Pressing

Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)

2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

Musique Togolaise TOOFAN ET STANLUX NOMINES AU AFRICAN MUZIK MAGAZINE AWARDS 2014



Après avoir décroché le trophée de « meilleur artiste francophone » aux MTV Awards en Afrique du Sud, et après avoir ramené un trophée de Kora 2013 au pays, respectivement, le groupe Toofan et Stanlux se lancent dans un nouveau challenge. Ils sont en effet nominés au African Muzik Magazine Awards (AFRIMMA 2014), une cérémonie de remise de prix organisé par le magazine canadien « African Muzik Magazine ». Le groupe Toofan est nominé dans deux catégories notamment dans la catégorie du « Best African Group » et celui de la « Best dance in a video » pendant que Stanlux bataille dans la catégorie « Best Traditional Artist ».La première cérémonie de remise des prix se tient le 26 juillet

prochain à Richardson, Texas.

AFRIMMA est une rencontre de taille entre de grands noms de la musique africaine. Les artistes nominés ne sont pas des moindres. La Dans la catégorie « Best African Group », « les fils du vent » ont en face d'eux Psquare (Nigeria), Mafikizolo (South Africa), R2bee's (Ghana), Bracket (Nigeria), Radio and Weasel (Uganda) et Sauti Sol (Kenya). Dans la catégorie « Best Dance in a Video » le concept « Gweta » est en compétition avec d'autres concepts comme Lekwaukwu de Iyanya, Limpopo de Kcee, Alkayida de Guru, Skelewu de Davido, et Personally de P-Square. Stanlux est logé dans sa catégorie « Best Traditional Artist », avec Flavour (Nigeria), Kwabena Kwabena (Ghana), Bassekou Kouyate (Mali), Sayicology (South Africa), Mrisho Mpoto (Tanzania) et Tunakie (Namibia).

Tous les togolais sont alors inviter à pousser les ambassadeurs de la musique togolaise à la victoire finale en votant pour eux sur www.afrimma.com. Après la reconnaissance mondiale qui sera faite aux artistes de la musique africaine, AFRIMMA prévoit créer une plateforme qui va valoriser la diversité de la musique africaine en associant les artistes influents de différents pays africains pour une nuit de fête.

Londou KAWANA

Coupe du monde Brésil 2014 : LE PASSAGE AU 2EME TOUR RESTE UN MYTHE POUR LES EQUIPES AFRICAINES



Le Mondial 2014 a commencé depuis le 12 juin dernier avec des matchs aussi palpitants que renversants livrés par des petits poucets contre des grands mais également des canons faits par certains grands devant également des grands. Après le 1er passage des cinq équipes africaines, seule la Côte d'Ivoire a pu relever le défi en arrivant à bout du Japon sur un score de 2-1. Le Nigeria s'est contenté d'un match nul contre l'Iran. Malgré la détermination des Blacks stars du Ghana, ceux-ci ont essuyé une

défaite face à l'équipe des USA sur un score 2 buts contre 1. L'Algérie a également été battue sur un score de 2-1 par la Belgique. Après cette piètre prestation des équipes africaines en leurs premiers matchs, tout l'espoir du continent se reposait sur la Côte d'Ivoire, malheureusement, son 2ème passage a été un échec et les chances de passage d'un des cinq pays africains en 8ème de finale restent un rêve presque irréalisable. Depuis la coupe du monde de 1990 9ou le Cameroun a fait l'honneur au

continent africain en arrivant au quart de final, aucun pays jusqu'aujourd'hui n'a réussi à rééditer cet exploit. Alors que tout le continent avait son espoir sur les cinq pays le représentant à cette grand-messe du foot, les pays africains ont pour la plupart déçu les attentes. Au terme de la première journée ce mardi, la moisson est très maigre. Trois défaites, un nul et une victoire, c'est le bilan que l'on pouvait faire de cette entrée en compétition des sélections africaines. Le Cameroun est déjà éliminé de la compétition après deux défaites consécutives. La Côte d'Ivoire, le vrai espoir de tout le continent a perdu son deuxième match face à la Colombie 2 à 0. Le maigre rendement des équipes africaines reste un paradoxe quand on sait que la plupart de nos joueurs évoluent dans des grands clubs européens et arrivent à s'imposer. Une étude sérieuse doit être faite pour déterminer les vraies causes qui minent le football africain et qui l'empêche de s'imposer lors des compétitions internationales.

Denis GOSSOU (Stagiaire)



Lancement hier de deux nouveaux vaccins LE PCV13 ET LE ROTARIX DISPONIBLES DANS LES CENTRES DE SANTE DU TOGO

C'est Anié que le ministère de la santé a choisi pour lancer officiellement les deux nouveaux vaccins, l'anti pneumocoque(PCV13)et Rotarix. Ces deux vaccins viennent d'être introduits dans la vaccination de routine au Togo afin d'augmenter le spectre de protection des enfants togolais contre les maladies évitables par la vaccination. Ils prennent en compte les enfants âgés de moins de 5 ans.

Le but pour le gouvernement togolais est de mettre des barrières aux maladies diarrhéiques infantiles et aux infections à pneumocoque qui sont la pneumonie, la méningite et les septicémies. « L'objectif ultime de l'introduction des vaccins PCV et Rota contre les infections à pneumocoque et à Rotavirus est de contribuer à la réduction de la morbidité et à la mortalité liées à ces infections et à l'atteinte de l'OMD4. Pour chacun des deux vaccins, il s'agira d'administrer à plus de 95% de la cible sur le plan national et à au moins 90% dans chaque district », a souligné le Professeur Napo Koura Gado, Secrétaire général de la santé.

L'introduction s'est faite de façon simultanée sur toute l'étendue du territoire national et les vaccins en question seront administrés aux enfants à travers le Programme de Vaccination Elargi. L'administration se fera gratuitement dans tous les centres de santé d'état. Selon les initiateurs, sa réussite dépendra du degré d'implication de la population à la vaccination.

« Ce lancement ne connaîtra de succès attendu qu'avec la participation des communautés et



des familles, des agents de santé et des médias. A cet effet les canaux de communication et de l'information les plus appropriés sont utilisés, pour encourager la vaccination de l'ensemble des enfants de moins de 5 ans au Togo », a précisé Docteur Van Steirteghem Viviane, Représentante Résident de l'UNICEF au Togo.

Le lancement de l'introduction de ces deux vaccins dans le calendrier vaccinal au Togo est couplé de celui des activités de la quatrième édition de la semaine africaine de la Vaccination SAV. Que ce soit l'un ou l'autre, le Togo pourrait toujours compter sur l'appui de l'OMS. « Nous nous engageons à être toujours aux côtés du gouvernement togolais pour améliorer la santé des populations et plus particulièrement celle des enfants » a rassuré la Représentante Résident de l'OMS au Togo, Docteur Lucile Imboua.

Rappelons que plusieurs pays de la sous-région dont le Ghana, le Nigéria ont déjà introduit les deux vaccins.

Pablo ZOUBE

Championnat international de karaté senior de l'UFAK LA 14ème EDITION SE TIENT DU 1er AU 5 JUILLET A LOME



Le Togo accueillera du 1er au 5 juillet prochains la 14e édition du championnat international de Karaté senior de l'UFAK (Union des Fédérations Africaines de Karaté). Plus de 8 pays africains vont prendre part à cette compétition. Il y a le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Liberia, le Niger, le Nigéria et le Togo. La compétition comprendra le Kata individuel dames et hommes, le Kata par équipe dames et hommes et le Kumite par équipe dames et hommes.

Selon le président de la FTK, Koffi Assénimles Togolais se préparent activement pour occuper l'une des trois meilleures places du podium surtout que sa fédération est organisatrice de cette édition. Il a indiqué que les championnats préparent les athlètes des pays membres de l'Union aux prochaines échéances internationales, notamment les Jeux africains.

Denis GOSSOU (Stagiaire)

MÉDIAS ET JOURNALISTES POUR LA PROMOTION DU TOGO (MJ Pro TOGO)

lance le projet

TSP

TOUT SAUF LA POLITIQUE

Journalistes et Médias s'engagent dans la dynamique de
l'Emergence du Togo,
Loin des stériles contradictions et distractions politiques

TOUT SAUF LA POLITIQUE

Pour tous ces togolais qui se battent
et dont on ne parle jamais assez
Togolais d'ici et d'ailleurs, Entrepreneurs privés,
Producteurs, Artistes, Créateurs,
Inventeurs ou tout simplement porteurs de
Performance, d'Innovation et de Prouesse
Pour ce que vous faites et que les Togolais et
le reste du monde ignorent

DESORMAIS NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS
ASSURER LA PLUS LARGE VISIBILITE
SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Ceci n'est pas une publicité, mais une PROMESSE FERME

Pour plus d'informations, Contactez-nous par sms ou appelez-nous au
(00228) 22 56 24 24 / 97 70 97 97 Ou écrivez-nous à letogoaujourd'hui@yahoo.fr

MJ pro TOGO (Médias et Journalistes pour la Promotion du Togo)
Un Réseau de Journalistes et de Communicateurs Spécialistes du Togo est né